

CONSEILS METHODOLOGIQUES POUR LE MEMOIRE RB25

OBJECTIFS

L'objectif de ce travail est de **développer une méthode d'analyse, de réflexion et de rédaction philosophiques** (problématisation, contextualisation, sélection des mots clefs, recherche bibliographique, analyse des résultats) à partir d'un sujet déterminé par l'étudiant.e et en rapport avec la pratique de soin en fin de vie.

Vous proposerez une réflexion construite et argumentée. Il s'agit d'un travail individuel et *non d'une reprise synthétique de travaux déjà écrits*. Il peut y avoir un travail de terrain à partir de vos stages. Il doit y avoir des références bibliographiques pertinentes, bien analysées. Le mémoire finalisé est la matérialisation de votre travail. Sans être spécialiste, la personne qui prend connaissance de votre travail doit pouvoir comprendre votre argumentation.

PLAN A SUIVRE

Le mémoire doit comporter les parties suivantes

- . **Couverture :**
 - Prénom et nom de l'étudiant.e
 - Année et niveau d'étude
 - Intitulé du diplôme : UE Sciences sociales et santé
 - Titre du mémoire
 - Prénom et nom de la responsable de l'UE (Madame Evelyne Lasserre).
- . **Introduction :** indiquant le thème retenu, explicitant la problématique posée (quelle est la question et quels en sont les principaux aspects, les enjeux ?) et indiquant le contexte de son élaboration. (Qui, Que, Quoi, Où, Quand, Comment, Avec qui ?). Vous devrez revenir sur le choix du sujet en l'explicitant.
- . **Mots-clefs :** permettant de construire la réflexion ainsi que la recherche bibliographique. Vous pouvez en donner une définition rapide. Votre mémoire s'appuiera sur ces mots-clefs que vous affinerez au fil de votre travail.
- . **Contextualisation :** Vous présenterez le cadre contextuel sur lequel s'appuie votre réflexion.

- . **Problématisation** : Quelle est la question qui anime votre analyse et votre réflexion ? En quoi est-ce une question philosophique ?
- . **Analyse des enjeux et arguments pro et contra** : présentation de différents points de vue, mobilisation de ressources théoriques
- . **Synthèse réflexive : reprenant les éléments de réflexion apportés par les articles de sciences humaines et sociales retenus en les croisant aux observations et/ou entretiens réalisés.**
- . => Le propos sera composé de plusieurs parties identifiables et articulées. Il est important de comprendre comment vous construisez votre réflexion. Il est essentiel de **présenter la méthode** que vous avez utilisée (entretiens, observation, recueil de documentaires, recours à des films...) et la raison des choix que vous avez faits. Le travail qui vous est demandé est une initiation à la recherche. Il doit donc respecter les règles académiques et éthiques de celle-ci (anonymisation des personnes et des contextes, autorisation à enregistrer les entretiens, signature d'un document de consentement, référence des sources utilisées...) et exposer les modalités méthodologiques choisies (interviewés, lieux, procédés de mise en œuvre des rencontres et des entretiens...). Les paroles des personnes rencontrées ou les éléments que vous avez recueillis par d'autres supports ainsi que les observations des lieux de la recherche devront apparaître au fil de la réflexion. La retranscription des entretiens sera quant à elle intégrée, **anonymisée**, en annexe du document (sous format papier ou électronique). Si les entretiens sont trop longs vous pouvez aussi les adresser seulement sur la version électronique. Les sources que vous utilisez doivent être citées de façon précise. Vous devez vous situer par rapport aux différentes positions théoriques rencontrées.
 Vous êtes, ainsi, invité.e.s à intégrer les *verbatim* des entretiens que vous avez réalisés. Ils seront la base de votre réflexion, il est donc important de les valoriser car ce sont eux qui vous permettront de prendre de la distance avec vos propres perceptions et interprétations vis-à-vis de la question de départ. Les intégrer en italiques permet aussi de les différencier du texte de recherche et de mieux les identifier.
- . **Conclusion** : revenant sur le cheminement réflexif et son ouverture à une réflexion plus large ou centrée sur un point particulier à approfondir.

ETAPES DE REALISATION

Choix du sujet

Le choix du sujet se fait à partir de votre expérience du soin, qu'elle soit vécue, entendue, lue... Le choix est large *mais* doit être fait en accord avec la responsable de l'UE.

Problématisation

Vous choisissez un sujet car il vous interpelle, il vous interroge, il pose problème. Il est alors nécessaire de le problématiser. La problématisation consiste à :

- 1) exposer votre expérience : importance du récit qui construit le positionnement a priori et permet de construire la réflexion.
- 2) cerner le problème en passant d'un cas particulier à un enjeu plus global qui touche notre humanité, la médecine, la société, le sens du soin, etc.
- 3) le formuler sous forme de questions : c'est la problématique. Celle-ci est composée :
 - . d'une question principale qui formule le problème à résoudre.
 - . de sous-questions qui servent à y répondre.
 - . des enjeux qui lui sont liés.

Recherche bibliographique

Une réflexion ne peut être faite isolément : elle exige de la matière (exemples, idées, arguments, etc.). La recherche bibliographique consiste à rassembler ce matériau. Il est donc essentiel d'y consacrer du temps au départ, même si la recherche bibliographique peut accompagner toute la réalisation du mémoire.

Voici quelques outils pour vous guider :

- . Consulter la bibliographie générale et déterminez les mots clefs permettant de construire votre réflexion.
- . Solliciter votre entourage, professionnel en particulier ou les personnes de cette UE.
- . Internet : attention, pensez à vérifier la qualité et la véracité de l'information ! Sources faisant référence (ce ne sont que quelques exemples) : Cairn, Persée, Revues.org, science direct...
- . Sélectionner quelques articles ou ouvrages qui vous paraissent le mieux correspondre à votre questionnement et qui relèvent du champ des sciences humaines et sociales. Il vaut mieux se référer et s'appuyer sur une dizaine d'articles lus et appropriés pour construire sa réflexion plutôt que de citer de nombreux articles non lus.

Rédaction

a. Style personnel ou impersonnel ?

Vous êtes libres de vous exprimer en utilisant un pronom personnel (je, nous) ou un style impersonnel (nous, il).

b. Expression

- La formulation est simple, élégante, sans répétition
- Les idées s'articulent logiquement, sans allers-retours
- L'orthographe est importante pour la clarté de l'expression.

c. Ordre de rédaction

Il est demandé de suivre la logique présentée ci-dessus :

- . Problématisation
- . Détermination des mots clefs
- . Contextualisation des enjeux du questionnement
- . Sélection des articles de référence
- . Synthèse réflexive intégrant les références bibliographiques sélectionnées et les verbatims et/ou observations réalisés
- . Conclusion

d. Typographie

Le contenu est écrit à l'ordinateur. Vous respecterez le format suivant :

- . Police de caractère : Times New Roman, taille 12
- . Interligne 1.5
- . Paragraphes « justifiés » (alignés à gauche et à droite)
- . Nombre de pages : minimum 35 pages / Maximum 40 pages (hors annexes ou retranscriptions d'entretiens)

e. Citations et sources

Toutes vos citations doivent apparaître de manière claire, entre guillemets, afin de bien différencier votre propos de celui de l'auteur cité.

La référence des sources des citations est obligatoirement précisée en note de bas de page (Insertion → Note de bas de page) sous la forme suivante : Nom de l'auteur.e, date de publication, titre de la publication, lieu d'édition, édition, pages référées (cf. exemples ci-dessous).

Les liens et dates de consultation sont obligatoires pour l'usage de l'internet.

Exemples :

Citation extraite d'un livre :

« L'homme n'est pas un, mais double en vérité. Je dis qu'il est double parce que l'état de mes connaissances ne me permet pas d'aller plus loin. D'autres viendront après moi, qui iront plus loin dans la même direction ; et je me hasarderai même jusqu'à penser que tout homme finira par nous apparaître comme une communauté organisée peuplée d'habitants variés et multiples, incongrus, et indépendants. »¹

Note de bas de page que vous devez écrire :

¹ Stevenson (1886, 1992), p. 113-114.

Références complètes à mettre dans la bibliographie :

Stevenson, Robert Louis (1886, 1992), *L'étrange cas du docteur Jekyll et de M. Hyde*, Paris, Gallimard, Collection Folio, p. 113-114.

Citation extraite d'un article :

« Après tout, le malade est une simple base de données en libre accès. »¹

Note de bas de page que vous devez écrire :

¹ Dynateur, Nestor (2034), « La médecine ou l'Oulipo du corps », *Revue de Pataphysique Médicale*, Paris, Dada Editions, n° 3, p. 1444-1445.

Références complètes à mettre dans la bibliographie :

Dynateur, Nestor (2034), « La médecine ou l'Oulipo du corps », *Revue de Pataphysique Médicale*, Paris, Dada Editions, n° 3, p. 1444-1445.

Remarque sur l'intégrité scientifique : en vous inscrivant à l'UE Rb 29 en philosophie de la médecine, vous acceptez d'en respecter les règles, notamment celle concernant les règles de la recherche qui requièrent la citation de vos sources et sans déléguer la part de compréhension et de rédaction à l'intelligence artificielle. En effet, la rédaction d'un mémoire passe par des emprunts d'idées à différents auteurs. Il est fondamental que cela se fasse en toute honnêteté : vous êtes libres d'utiliser *toutes les sources, pourvu qu'elles soient clairement citées* et facilement accessibles. De même, vous devez signaler l'usage de l'intelligence artificielle dans votre travail. C'est seulement ainsi que votre travail prendra une véritable valeur intellectuelle. Le rôle de la responsable n'est pas celui d'un enquêteur chargé de traquer des plagiaires : il a pour objectif de vous permettre de mieux penser votre pratique de soin. Il s'agit donc d'un travail d'équipe. Hélas, il est arrivé que la vérification des sources montre que les règles ont été bafouées. Dans ce cas, la mesure est simple : le mémoire est noté au

prorata des parties non plagiées. Cette remarque vaut notamment pour le copier-coller facile sur internet.

Le mémoire doit être écrit par vous : vous en êtes l'auteur, vous en êtes responsable. Vous pouvez éventuellement vous aider d'une Intelligence artificielle pour avoir une idée d'autres approches possibles, mais vous ne pouvez pas déléguer à l'IA la conception et la rédaction du mémoire.

Pour les deux cas, des détecteurs sont mis à disposition par l'université.

Vous devez lire et signer la charte contre le plagiat et l'usage de l'IA et la placer au début de votre mémoire. (cf. ci-dessous)

CALENDRIER

L'UE se déroule sur une durée très courte. Pour que la réalisation du mémoire se passe dans les meilleures conditions, nous respecterons le calendrier. Le mémoire sera à rendre en version électronique (**format word et pdf**) **au plus tard le 16.06.2025**. Il est possible, mais non conseillé, de rendre le mémoire début septembre 2025.

CHARTRE POUR L'UTILISATION DE DONNEES ORIGINALES & PERSONELLES CONTRE LE PLAGIAT ET POUR L'USAGE RAISONNE DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES.

UE Rb 29 – Philosophie de la médecine

Cette charte (reprise du M2 Fin de vie et médecine palliative UPEC) exprime l'engagement des enseignants chercheurs pour une politique d'information et de lutte contre le plagiat et l'usage abusif des intelligences artificielles. Il est mis en place une charte que l'étudiant doit signer et insérer dans son mémoire.

ARTICLE 1

Le plagiat consiste à emprunter tout ou partie d'une œuvre originale d'autrui sans citer ses sources, donc en faisant passer le texte d'autrui pour le sien. La loi définit le plagiat comme une contrefaçon, laquelle est un délit en vertu du code de la propriété intellectuelle (article L335-2).

ARTICLE 2

Toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit est une violation des droits d'auteur. Sont considérées notamment comme œuvres de l'esprit protégées dans la mesure où elles présentent un caractère original :

- les textes écrits (publiés ou non) ;
- les conférences ou interventions orales ;
- les œuvres dramatiques ou chorégraphiques, photographiques, musicale, cartographiques ou cinématographiques ;
- les logiciels.

ARTICLE 3

Le travail remis en vue de la validation du mémoire doit être original. Il est possible de reproduire des textes sous forme de citation, en indiquant clairement le nom de l'auteur et la référence complète. Ainsi le lecteur peut-il vérifier l'exactitude des données et la pertinence de leur usage.

ARTICLE 4

Les enseignants s'engagent à exercer leur vigilance contre le plagiat qui nuit à l'esprit et aux résultats de l'enseignement et de la recherche. En cas de repérage de plagiat dans les mémoires, les enseignants procéderont à la saisine de la section disciplinaire du Conseil Académique de l'Université. Sa compétence est déterminée par l'article L. 811-5 du code de l'éducation et la procédure applicable est régie par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 codifié désormais aux articles R. 811-10 à R. 811-42 du code de l'éducation.

ARTICLE 5

Le travail remis peut avoir en partie été informé par l'utilisation d'un logiciel d'intelligence artificielle. En aucun cas ce logiciel ne peut être utilisé pour la rédaction du texte du mémoire, même partiellement. Le texte du mémoire est un travail original de l'étudiant qui peut en revanche s'appuyer, lorsque ceci est justifié sur l'usage d'un logiciel d'intelligence artificielle. L'usage des intelligences artificielles doit être raisonné et motivé et il doit faire l'objet d'une reconnaissance explicite de son utilisation mentionnant le logiciel utilisé, sa version, son usage effectué et la justification de cet usage.

ARTICLE 6

Les sanctions disciplinaires applicables sont l'avertissement, le blâme et l'exclusion (définitive ou pas) de l'université, voire de tout établissement public d'enseignement supérieur. Par ailleurs, toute sanction prononcée dans le cas d'un plagiat commis à l'occasion d'une épreuve (examen terminal, contrôle continu, concours) entraîne la nullité de l'épreuve correspondante, voire la nullité du groupe d'épreuves ou de la session.

Je, soussigné.e ai lu et compris cette charte. Je m'engage à ne pas avoir commis de plagiat dans le travail remis dans le cadre de mes études en philosophie.

Le : Signature :

Nom :

Prénom :

Numéro d'étudiant :

Année d'étude (licence ou master) :

Document à retourner signé en même temps que votre mémoire

ATTENTION

-
- Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez des questions n'hésitez pas à prendre contact avec la responsable de l'UE : sarah.carvallo@univ-lyon1.fr